

oc comté se produit le houblon qui a le plus doux et le plus délicat arôme, mais en petite quantité seulement. Les North-Clays de Nottingham donnent, d'un autre côté, un houblon fort et grossier, bon seulement pour faire cette horrible bière qu'on boit dans les poteries. J'ai goûté quelque chose de semblable il y a vingt quatre ans, avant l'arrivée de M. Harris à Montréal, la bière étant alors... eugh !

“ La poussière qui, pendant le séchage, tombe à travers la toile, a de la valeur et s'appelle *poussière de houblon*. Elle est à peine moins bonne pour le brasseur que le houblon lui-même, si on prend soin qu'il ne tombe aucune étincelle dans le fond du séchoir pour l'endommager et qu'on l'enlève fréquemment. Une livre de poussière de houblon est égale à quatre livres de houblon. Dans le porter ou la bière commune, on peut en employer un peu sans mauvais résultat. Elle coûte à peu près un quart du prix du houblon. *Lévesque on Brewing* ”
(Traduit de l'anglais) A. R. JENNER FUST.

Presse à raisin.

J'ai essayé, cet automne, une nouvelle presse à fruits, dont j'ai beaucoup apprécié les bonnes qualités. Comme on me demande souvent des renseignements au sujet d'instruments de ce genre, je crois rendre service à mes lecteurs en leur recommandant la presse en question dont le nom de fabrique est “ *Grape Press*. ” Pour ceux qui ont du raisin à presser, c'est la presse par excellence.

On peut se la procurer chez M. J. L. A. Survcy, 188, rue Notre-Dame, Montréal. J. C. CHAPUIS.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur, outre l'obligation que je vous ai de m'avoir envoyé étudier la fabrication du beurre et du fromage ici, je vous aurai gré de m'avoir mis à même de rester quelque temps à la ferme la plus belle que j'aie vue dans cette province.

Agréablement située au centre de la paroisse de Stanstead, pourvue de toutes les améliorations les plus modernes, la ferme contient sept cent quatre-vingt quatre arpents, soit un mille carré, et appartient à un riche négociant de Boston, M. Geo P. Pierce. La grange principale, la plus pratique, à mon goût, mesure cent quatre-vingt pieds de longueur, quarante-cinq de largeur et quarante de hauteur. A une des extrémités de cette grange se trouvent les silos, au nombre de trois ; un mesure trente pieds de long, quinze de large, et trente de haut ; les deux autres sont de quinze de long, quinze de large et trente de haut.

Le rez-de-chaussée est une cave à fumier ; au milieu de la cave se trouve un grand canal pour recueillir les urines, qui, de temps à autre, servent à arroser le fumier.

Le premier étage est divisé en stalles pour les vaches à lait, excepté l'espace compris pour les silos. Au milieu se trouve une large allée, les animaux étant soignés par la “ tête, ” permettant à un char de passer en avant des animaux, et de faciliter la distribution de la nourriture. A la tête du bétail se trouvent les grandes auges servant d'abreuvoir.

Un béliet hydraulique, fonctionnant continuellement, distribue l'eau par toutes les bâtisses de la ferme.

Les deux étages supérieurs servent au grain qui s'enrango par le troisième étage tombant, ainsi d'une hauteur de quinze à dix-huit pieds et se tassant de lui-même.

M. Pierce est, je crois, le seul dans cette province qui garde du bétail hollandais, les holstems. Ces animaux, fort beaux, sont, me dit-on, une excellente race ; cependant, ce ne sont pas les seuls qu'il y ait ici, nous avons des échantillons de presque toutes les races laitières, et c'est avec plaisir que j'ai remarqué que les vaches canadiennes ne sont pas méprisées.

Je m'étonne que dans le pays on se soit si grandement occupé d'importer des animaux qui coûtaient des prix fabuleux, et que l'on ne se soit, ou presque pas, intéressé à l'amélioration de notre vache canadienne ; plus petites que les races étrangères, excepté les Jerseys, elles nous donnent ici, prises à l'ensemble, autant que les autres vaches, et les essais que j'ai faits sur les valeurs lactifères de quelques vaches me portent à assurer que, toute proportion gardée, la vache canadienne vaut ce gros bétail qui nous vient d'Ecosse ou d'ailleurs, et qui, en beaucoup d'endroits de notre pays, ne convient pas et tout au genre de culture que suivent les fermiers ordinaires. Pourquoi donc nos cultivateurs ne se feraient-

ils pas un devoir d'améliorer par la sélection la vache canadienne ?

Stanstead, d'après moi, conviendrait très-bien pour y faire des essais sur l'arboriculture fruitière, et je ne doute pas que les arbres fruitiers, qui réussiraient ici, pourraient être cultivés avec avantage dans beaucoup d'endroits de la province, même au Lac Saint-Jean, quoiqu'en disent certaines gens.

Enfin, après avoir tout vu ici, je me demande si ce ne serait pas une bonne entreprise pour le gouvernement d'acheter la ferme de M. Pierce pour en faire une vraie ferme-modèle ?

Je ne veux pas finir sans ajouter que j'ai rencontré un canadien, M. Sabourin, le meilleur laboureur que j'aie encore vu, et que je lui suis reconnaissant des leçons qu'il m'a données. Bien à vous,

D. C. EMILE ROY.

ECHOS DES CERCLES.

Cercle Agricole de l'Ancienne Lorelle.—Nous avons eu le plaisir d'entendre, le 8 octobre dernier, le Dr G. LaRoque, si avantageusement connu par ses ouvrages sur l'agriculture et en particulier sur l'arboriculture. Le docteur constate que dans notre paroisse on conserve avec soin et qu'on cultive des arbres qui bordent nos chemins et entourent nos habitations.

La culture des arbres est une chose très importante, et nous devons nous y livrer et engager les autres à le faire. “ C'est ainsi, dit le docteur, qu'en 1852, à Saint-Jérôme, j'engageais les habitants, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, à planter quelques arbres le long des chemins ; on se rendit à mon invitation, et aujourd'hui, grâce à ses beaux arbres, la ville de Saint-Jérôme est une des plus pittoresques de la province.

Les arbres forestiers sont composés des mêmes organes que les arbres fruitiers.

Pour transplanter on ne doit prendre que des arbres forts et robustes, pris non pas dans le milieu de la forêt mais au bord du bois. On réussit bien aussi en semant des graines d'arbres. Notre savant conférencier prétend avoir dans douze ans d'ici des noix provenant d'arbres dont il a confié la graine à la terre il y a deux ans, sur sa propriété à Beaumont.

Il n'est pas bon de semer les graines l'automne, on les conserve l'hiver dans du sable légèrement humecté de temps à autre ; le printemps, on sème le plus à bonne heure possible, en ayant soin de ramolir quelque peu la graine dans de l'eau tiède ou de la mousse humectée jusqu'à ce que l'écorce commence à s'ouvrir.

Pour la transplantation il faut avoir le soin de faire le trou ou tranchée qui doit recevoir l'arbre au moins deux fois plus grand que le diamètre des racines. Les arbres doivent être transplantés au moment où la sève est en repos.

Pour la transplantation, d'arbres provenant de semis, il ne faut pas laisser passer l'âge de deux ou trois ans.

Le docteur passe ensuite en revue les principaux arbres que l'on peut cultiver ici, notamment le Frêne, l'Orme, le Hêtre, le Bouleau, le Tilleul (Bois blanc), etc., etc., en nous donnant les propriétés propres à chacun de ces arbres, les différentes manières pour réussir dans leur culture, et une foule de renseignements très utiles, et qui certainement serviront beaucoup à plusieurs. Il serait inutile d'ajouter que cette conférence si instructive a été aussi pour les membres une bonne occasion de passer une très agréable soirée. Nous devons en remercier le savant docteur.

Une discussion s'engage ensuite sur divers points d'agriculture et sur certains moyens à employer.

La correspondance sur la chaux gazeuse, insérée dans votre journal (numéro de Septembre dernier), donne lieu à l'émission d'opinions différentes sur l'emploi de cet engrais.

Vient ensuite les questions de savoir si les cultivateurs qui environnent des villes, comme nous par exemple, trouvent plus d'avantages à charroyer des engrais qu'il faut acheter à la ville ou fabriquer des engrais sur les terres.

Vaut-il mieux perdre une journée entière, quand notre travail est requis sur la ferme, ou aller flâner sur les marchés pour vendre un voyage de foin, ou bien s'il vaut mieux garder ce foin, en nourrir des animaux qu'on viendra nous acheter ou qui nous donneront du lait en abondance, et, partant, du beurre ou du fromage qu'il sera toujours facile d'écouler à bonnes conditions ? Sans compter que ces animaux donneront du fumier pour l'engrais des terres. Ne doit-on pas calculer que le cultivateur qui perd une journée de travail, lui et son cheval, pour aller acheter un voyage d'engrais à la ville paie ce voyage d'engrais deux piastres ? Toutes ces questions ont été discutées et plaidées avec des arguments sérieux pour et contre.

Quand le feu de la discussion a été tant soit peu apaisé, on a procédé à l'élection de nouveaux officiers et directeurs pour l'année 1883-84.

H. OCTAVE ROY, S. C. A. A. L.